



# CRAPONNE A VENIR

n a t u r e l l e m e n t

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Ce courrier fait suite à notre rencontre du mardi 28 janvier 2014 au cours de laquelle nous avons échangé autour de vos questions destinées à l'ensemble des candidats aux élections municipales

## 1) NOTRE VISION DE L'URBANISME ET DE LA CIRCULATION A CRAPONNE

- 1.1 Nous pensons qu'il est impossible d'isoler Craponne de son environnement géographique, en particulier de la CCVL. Tout au long du mandat écoulé, Marc Chaze et Henri Robert, nos représentants à la commission Urbanisme n'ont cessé de réclamer une étude permettant de revoir les plans de circulation et de stationnement en travaillant avec les communes de l'Ouest Lyonnais dont les véhicules transitent par Craponne. Il n'est pas concevable de penser un plan sans prendre en compte la circulation amont et même aval.
- 1.2 Aujourd'hui, il est difficile de s'engager sur des actions visant à restreindre l'écoulement des flux routiers aux entrées et sorties de Craponne. L'enquête déplacement ménages est programmée par le Grand Lyon et doit aboutir à la révision du PDU, ce qui nous permettra d'avoir une perception plus claire des déplacements de l'Ouest Lyonnais et des mesures à mettre en œuvre.
- 1.3 Il n'est pas dans nos projets de créer deux axes "traversants" de forte circulation dans Craponne. En ce qui concerne la voie romaine, nous nous engageons à conserver cet axe comme une voie de desserte et non une voie de transit. Nous maintiendrons une circulation apaisée, avec création de pistes cyclables sécurisées et végétalisation de cette voie afin d'améliorer le cadre de vie des riverains et de limiter les nuisances.
- 1.4 Il n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour dans les projets du Grand Lyon ou dans notre programme de répartir les flux traversants sur deux axes. Par contre, il serait intéressant de créer quelques îlots de verdure sur l'axe Millaud/ Dumond pour le rendre plus agréable, en rabattant par exemple une partie du stationnement sur le parking derrière EOLE (toujours vide sauf le samedi) qui retrouvera la gratuité.

- 1.5 Le raccordement Voie Romaine / Pierre Dumond est inscrit au PLU. Nous nous engageons, comme indiqué précédemment à conserver une circulation apaisée sur cette voie.  
Nous nous opposerons fermement à ce que cet axe devienne une voie de transit.
- 1.6 La révision du PDU est une opportunité (comme la révision du PLU-H) qui nous permettra de mener une réflexion approfondie, en concertation avec la population. Elle devra nous conduire à l'élaboration d'un plan de circulation et de stationnement adapté à l'évolution de notre commune et des communes en amont et en aval.

## 2) TRANSPORTS EN COMMUN

Nous considérons que les transports en commun et les déplacements doux sont les modes de déplacements de l'avenir. Nous privilégierons leur réalisation afin de préserver notre qualité de vie et notre santé.

Aussi, nous nous engageons à impulser et à soutenir tous les projets réalistes contribuant à mettre en place des lignes de transport en commun et à développer les modes de déplacements doux.

La réalisation d'un tramway pour l'Ouest Lyonnais est aujourd'hui utopique, compte tenu des quotas de voyageurs imposés pour réaliser ce type de transport, sinon à ce que la population de Craponne atteignent 30 000 à 40 000 habitants, ce que personne ne souhaite.

Par contre, nous plaiderons auprès du Sytral, la mise en place de trolleybus électriques, moins polluants.

- 2.1 Comme l'ont déjà fait les six élu-e-s de la Liste Craponne à Venir (en particulier pour la réalisation de LEOL), nous travaillerons en étroite collaboration avec le Sytral. Dès notre élection, nous agirons auprès du Sytral pour renforcer les fréquences et l'amplitude horaire de la ligne C24E qui aujourd'hui ne donne pas satisfaction aux usagers des TCL et de la ligne C24 qui dessert le centre de Craponne et l'axe Dumont-Millaud.
- 2.2 En renforçant les fréquences des bus TCL (C24E et C24) et en diminuant le temps de déplacement, il est à prévoir une augmentation de l'utilisation des bus. Nous étudierons aussi, avec le Sytral, la possibilité de mettre en place une navette dans Craponne permettant de « rabattre » les habitants des quartiers excentrés vers les arrêts de bus.  
D'autre part, il est pour nous, indispensable, de construire des parcs relais et de prévoir des garages à vélos sécurisés. D'autre part, nous étudierons avec le Sytral la possibilité d'embarquer les vélos dans le bus (idem les TER)
- 2.3 Les six élu-e-s ont proposé des terrains en amont du Centre de Craponne pour la construction de parcs relais mais la majorité actuelle avait déjà accordé aux promoteurs le droit de construire.

Aujourd'hui, sur notre commune, il ne reste plus d'espaces suffisamment vastes permettant de construire des parcs relais dignes de ce nom. Un projet est en cours de négociation sur Grézieu (angle Rue du Stade/ Pierre Dumond qui pourrait accueillir une centaine de véhicules. Actuellement, la commune de Grézieu met à disposition des usagers des TCL le parking de son gymnase dont un agrandissement est prévu. Vaugneray ayant refusé d'adhérer au Sytral, de nombreux Valnégriens doivent laisser leur véhicule sur ce parking.

### 3) DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

- 3.1 Après une politique de construction immobilière sans frein et sans cohérence menée conjointement par notre concurrente et notre concurrent sortants, nous négocierons une pause au Grand Lyon. Nous appuierons notre argumentation sur le fait que les équipements de la commune (école, équipements culturels et sportifs inachevés ou/et obsolètes) n'ont pas suivi l'évolution de la population et que les choix effectués par la municipalité sortante n'ont pas permis d'anticiper les besoins des nouveaux résidents.

Nous négocierons le taux de logements sociaux à 20% (dont des réalisations d'immeubles à 100 % de logements sociaux), ce qui limitera aussi, de fait, la construction des immeubles résidentiels vendus à des prix prohibitifs excluant les primo-accédants.

- 3.2 Nous souhaitons assurer le développement économique de Craponne afin d'accroître les emplois de proximité.

Notre commune a perdu de nombreux emplois du fait du départ de PME, en particulier lors de ce dernier mandat (LAVATEC / PORTE / AURILIS ...). Biomérieux avec 1100 salariés représente la quasi totalité des emplois industriels sur la commune.

La compétence économique est tenue par le Grand Lyon qui dispose de moyens et de ressources pour aider les communes à se développer économiquement et à créer des emplois. Nous nous engageons (comme nous l'avons déjà fait) à travailler activement avec la direction économique du Grand Lyon pour ne pas laisser « filer » les emplois et les remplacer en cas de départ des sociétés.

Nous avons élaboré un plan de développement en nous appuyant, entre autres, sur l'Économie Sociale et Solidaire que nous présentons dans notre programme.

D'autre part, nous nous engageons de mettre en place des moyens d'aide à la recherche d'emplois pour les chômeurs.

- 3.3 Le PLU-H est en cours de révision. Seul le Projet d'Aménagement de Développement Durable a été présenté aux communes du Grand Lyon. Après les élections municipales, chaque commune va être consultée par le GL pour élaborer, le nouveau PLU-H, parcelle par parcelle.

Nous nous engageons à associer les habitants de Craponne à cette réflexion. C'est une de nos deux priorités en termes de démocratie locale.

Il est à noter que de nombreuses communes ont déjà mis en place des instances de concertation et ont émis des propositions concrètes. Mais malgré nos multiples interventions en Conseil Municipal pour la création d'instances participatives aucun de nos deux concurrents sortants, n'a souhaité consulter les habitants de Craponne.

#### 4) ANNEAU DES SCIENCES

4.1 Notre liste est divisée à ce sujet. Chacun pourra conserver sa liberté de vote, le moment venu.

Certains sont contre, d'autres sont pour mais ont émis un certain nombre de réserves : les six élu-e-s actuels ont demandé un complément d'études pour connaître l'augmentation de la circulation de transit engendrée par l'accès à l'Anneau des Sciences par la porte d'Alai. Aujourd'hui, il n'est pas prévu d'augmentation substantielle de circulation de véhicules mais nous ne sommes pas satisfaits de ces résultats qui nous semblent tronqués.

D'autre part, nous ne sommes favorables à l'Anneau des Sciences que si la ligne de Transports en commun qui permettra de relier, par l'Anneau des Sciences, les Hôpitaux Sud (notre secteur) mais aussi la Faculté de Lyon Bron, l'INSA, La Doua etc.... sans passer par le centre de Lyon est inscrite au budget l'Anneau des Sciences.

4.2 Nous nous sommes engagés à maintenir la Voie Romaine en tant que voie de desserte et non en voie de transit et nous tiendrons nos engagements.

#### CONCLUSION

Ce document est la synthèse des engagements que nous avons pris au cours de nos échanges.

Nous espérons avoir répondu au mieux à vos questions et nous restons à votre disposition pour vous fournir toutes informations complémentaires.

Bien cordialement,

Fait à Craponne le 15 Février 2014



Françoise PELORCE  
Véronique HARTMANN  
Dominique MAZZOCUT

